

MANIFESTE DU 1er CONGRÈS CATALAN DE LA BICYCLETTE

Au terme du 1er Congrès Catalan de la Bicyclette, qui s'est tenu à Barcelone le 9 juin 2006, nous proclamons que tout le monde a le droit de circuler à bicyclette sans blessures ni dommages, tout en profitant du trajet. Nous déclarons que le soutien d'une culture favorable à l'usage de la bicyclette exige une meilleure promotion de la part de toutes les organisations et de toutes les institutions de Catalogne.

L'usage de la bicyclette comme moyen de transport contribue à améliorer la qualité de vie ; c'est une pratique bénéfique pour la santé, avec de nombreux avantages à la fois pour l'individu et pour la société :

- La bicyclette est un véhicule silencieux, propre, économique et durable.
- La bicyclette contribue à réduire les embouteillages de la circulation en ville, en la rendant plus sûre et plus fluide.
- La bicyclette améliore la cohésion sociale et suppose une plus grande indépendance et liberté.
- La bicyclette requiert peu d'espace de stationnement et elle améliore la qualité des espaces publics.
- La bicyclette est un outil de mobilité rapide pour de courtes distances.
- La bicyclette augmente les opportunités de loisirs, de sport et de tourisme.
- La bicyclette améliore la santé physique et mentale car il s'agit d'une activité physique modérée.

En Catalogne, les déplacements effectués par la majorité des habitants sont de courte distance. La grande majorité des déplacements se font dans la ville même : entre 60 et 90 % des déplacements sont inférieurs à 8 km. Dans de nombreuses villes et localités, la marche à pied ou la bicyclette sont les moyens de transport les plus utilisés. La bicyclette suppose un grand potentiel comme outil de mobilité.

- Le rôle de la bicyclette dans les transports peut être renforcé et amélioré. La bicyclette peut constituer un moyen d'accès efficace aux transports en commun.
- La bicyclette est un outil de mobilité pouvant substituer la voiture et la moto pour la moitié des déplacements de courte distance.

Pour développer le potentiel de la bicyclette et faire en sorte que son utilisation soit plus sûre et attrayante, il convient de :

- Concevoir des espaces urbains de sorte que la majorité des déplacements puissent se faire à bicyclette.
- Affecter à la bicyclette une valeur et une fonctionnalité identiques à celles des autres moyens de transport.
- Améliorer et développer les réseaux de pistes cyclables, en ville comme en milieu interurbain.
- Renforcer la sécurité contre les vols de bicyclettes.
- Soutenir l'inter-modalité et la multi-modalité.
- Soutenir des politiques et des campagnes de promotion de la bicyclette.
- Inciter fiscalement à utiliser la bicyclette.
- Concevoir les infrastructures ayant pour objectif d'éviter les conflits entre les cyclistes et les autres usagers de la voie publique, en séparant les différents types de transports et/ou en réduisant la vitesse et le nombre de véhicules à moteur.
- Prévoir les ressources financières suffisantes pour la gestion ultérieure et l'entretien des infrastructures cyclistes.
- Concevoir des programmes d'éducation, de formation et d'information. La formation de tous les usagers de la voie publique, la connaissance et le respect du code de la route sont fondamentaux pour contribuer au développement de l'usage sûr de la bicyclette.

Le Plan Stratégique de la Bicyclette en Catalogne doit permettre d'intensifier la promotion de la bicyclette, de développer son potentiel et d'améliorer le climat propice à la mobilité à bicyclette. Les participants du 1^{er} Congrès Catalan de la Bicyclette font un appel solennel à toutes les administrations de Catalogne pour qu'elles approuvent le présent manifeste et commencent à l'appliquer de la manière la plus efficace possible, conjointement avec les entreprises concernées par l'industrie de la bicyclette afin de :

- Faire en sorte que le fait de se déplacer en bicyclette soit plus sûr et attrayant.
- Améliorer les infrastructures nécessaires à l'usage de la bicyclette.
- Affecter les ressources économiques nécessaires pour le financement de projets de promotion de la bicyclette.
- Intensifier les types de collaboration avec toutes les parties prenantes, en particulier avec les associations d'usagers de la bicyclette.

Nous veillerons à ce que nos expériences soient disponibles pour être incorporées dans des catalogues relatifs aux politiques de développement de l'usage de la bicyclette. Nous travaillerons également de manière coordonnée afin que les plans et les bonnes intentions de ce congrès soient concrétisés à travers des actions dont l'objectif est de rendre l'usage de la bicyclette plus sûr et généralisé, en conviant toutes les personnes et les entités à participer à ce processus. Nous évaluerons les résultats obtenus lors du 2^{ème} Congrès Catalan de la Bicyclette.

Barcelona, 9 de Juin de 2006